

**1. Par où commencer?**

D'abord, vous devez composer le 514-843-1650 pour prendre rendez-vous avec notre psychologue/conseillère pour discuter du recours au sperme de donneur.

**2. Les frais rattachés à l'obtention d'un don de sperme sont-ils couverts par la RAMQ?**

Les frais rattachés à l'obtention d'échantillons de sperme de donneur ne sont pas couverts par la RAMQ. Notez que les frais peuvent varier d'une banque de sperme à l'autre.

**3. Quelle est la différence entre un échantillon traité (washed) et un échantillon non traité (unwashed)**

Le traitement de l'échantillon avant son utilisation est une procédure normale.

Les patients peuvent choisir soit des échantillons traités ou non traités. Il n'y a aucune différence au niveau de la qualité.

Les échantillons ayant la mention "washed" ont déjà été traités par la banque de sperme. Ceux ayant la mention "unwashed" seront traités par notre laboratoire (des frais supplémentaires s'appliqueront).

**4. Quelle est la différence entre un donneur connu et un donneur anonyme?**

Le donneur connu « Open ID » consent à ce que l'on dévoile son identité à l'enfant lorsque ce dernier atteint l'âge de majorité. Le donneur connu doit signer un formulaire de consentement au moment du don. Seule la progéniture peut accéder à l'information du donneur en s'inscrivant à la banque de sperme.

Le donneur anonyme souhaite que son nom ne soit pas révélé à sa progéniture. L'identité du donneur est alors protégée par la banque de sperme. Aucun accès aux données signalétiques n'est autorisé.

**5. Où puis-je commander du sperme de donneur?**

Les échantillons de sperme doivent être commandés auprès de banques reconnues par Santé Canada. Les échantillons doivent donc provenir des banques suivantes :

**Outreach Health Services Inc.**

Tel.: 1-866-785-4709

[www.creatingcanadianfamilies.ca](http://www.creatingcanadianfamilies.ca)

**CAN-AM Cryo Services Corp.**

Tel.: 1-888-245-3471

[www.canamcryo.com](http://www.canamcryo.com)

**Repromed**

Tel.: 1-877-317-6079

[www.repromed.ca](http://www.repromed.ca)

**6. Qui doit passer la commande de sperme?**

Les patients sont responsables de tous les aspects inhérents au processus d'obtention du sperme de donneur, incluant la commande, l'achat, et les frais de transport. Notez qu'une paillette/fiole de sperme ne peut servir que pour un seul cycle de traitement. Il n'y a aucune restriction quant au nombre d'unités commandées, toutefois des frais d'entreposage peuvent s'appliquer.

**7. À quel moment dois-je passer ma commande?**

Les patients doivent passer leur commande au moins 2 semaines avant le début de leur traitement.

**8. Comment puis-je m'assurer d'avoir suffisamment de fioles pour de futurs enfants?**

Afin de ne pas manquer de paillettes/fioles, vous pouvez soit :

- Demandez à la banque qui vous a initialement fourni les échantillons de vous garder une réserve, ou :
- Commandez à l'avance des échantillons supplémentaires du même donneur et les entreposer à notre Centre (des frais s'appliqueront);

Certaines banques, moyennant des frais supplémentaires, peuvent vous contacter dès qu'il a possibilité d'une rupture de stock. Vous pouvez également demander à la banque de vérifier auprès de la banque d'origine américaine à savoir s'ils ont des paillettes de disponibles. Il est possible que la banque demande au donneur de fournir des échantillons supplémentaires.

**9. Suis-je responsable des frais d'entreposage?**

Oui, vous devrez payer des frais d'entreposage après la première année d'entreposage.

**10. Quelles sont mes responsabilités en ce qui concerne la commande?**

Les patients sont responsables de choisir eux-mêmes le donneur en portant une attention spéciale aux critères suivants :

- Statut cytomégalovirus (CMV) (analyse sanguine);
- Groupe sanguin : système ABO et système rhésus;
- Caractéristiques physiques (taille, poids, carrure, couleur des cheveux, couleur des yeux).

Les patients sont aussi responsables de contacter le Laboratoire d'andrologie en composant le 514-934-1934 poste 31882 une semaine avant la date prévue du traitement afin de confirmer que l'échantillon est bien arrivé.

**11. Comment dois-je sélectionner un donneur en fonction de mon statut CMV?**

Le statut CMV de chacun des donneurs est indiqué dans leur profil sommaire.

Si votre statut est CMV (-): vous devez choisir un donneur, dont le statut est également CMV (-) dans le but de prévenir tout risque de contracter le CMV pendant la grossesse et ainsi transmettre le virus au bébé en développement.

Si votre statut est CMV (+): vous pouvez choisir soit un donneur CMV (+) ou CMV (-).

**12. Comment puis-je obtenir mon statut CMV or mon groupe sanguin?**

Toutes les patientes font l'objet d'un dépistage préalable au traitement et peuvent demander leur statut CMV ou leur groupe sanguin à l'infirmier(ère) ou au médecin.

**13. Comment puis-je modifier la commande une fois qu'elle est passée?**

Vous devez communiquer directement avec la banque.

**14. À quelle adresse doit-on faire parvenir l'échantillon?**

**Centre de la reproduction du CUSM**

888, boul. de Maisonneuve Est, suite 200 (Place Dupuis)  
Montréal, QC H2L 4S8

**15. Responsabilités et assurances**

Le Centre de la reproduction du CUSM n'est aucunement responsable de la qualité ou des caractéristiques de l'échantillon.

**Clause de non-responsabilité : Un cycle de traitement peut être annulé si l'échantillon n'arrive pas à temps.**